

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNÉE-Q-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du .....8 février 2018  
Heure..... 14 h 15  
Lieu ..... CAFÉTÉRIA DU BLOC G

PRÉSENCES – 99 personnes ont signé la feuille des présences.  
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 15 h 02.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

Vincent Bibeau propose *Catherine Allen*. Elle accepte et est élue présidente d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 11**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2017
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Avis de motion sur les règlements du SPECA
6. Formation à distance
7. Rattachement des chargés de cours au département
8. Appui aux infirmiers et infirmières
9. Évaluation des plans de cours
10. Informations
  - 10.1 Consultation sur la PGP
  - 10.2 Rappel de boycott de la CÉEC et de l'assurance qualité
  - 10.3 Plan directeur de la DTI
  - 10.4 Infos militantes
11. Questions diverses

Proposée par Samaël Beaudoin  
Appuyée par René Villeneuve  
**Adoptée à l'unanimité**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 OCTOBRE 2017**

**Recommandation 12**

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.

Proposée par David Schwinghamer  
Appuyée par Sylvain Lacoursière  
**Adoptée à l'unanimité**

#### 4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

##### **Recommandation 13**

Que l'assemblée générale du SPECA accepte les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 5 octobre 2017 et dont les noms suivent : **Kathy Martin** (Radiodiagnostic), **Guy Ménard** (TAJ), **Annie Boisvert** (Sciences sociales), **Marie Lafrance** (Mathématiques), **Frédéric Simard-Fournier et Nicolas Payre** (Informatique), **Vincent Beaudoin et Marie-Noël Côté** (Génie civil).

Proposée par Éric Athlan  
Appuyée par Manon Brière  
**Adoptée à l'unanimité**

#### 5. AVIS DE MOTION SUR LES RÈGLEMENTS DU SPECA

Alain Long présente les grandes lignes des changements proposés aux règlements du SPECA et répond aux questions de l'assemblée. Le vote sur l'avis de motion se tiendra à la prochaine assemblée générale du SPECA.

#### 6. FORMATION À DISTANCE

Sophie Crevier présente les enjeux syndicaux de la formation à distance. S'en suit une séance de travail en ateliers, puis une période de commentaires de la salle.

#### 7. RATTACHEMENT DES CHARGÉS DE COURS AU DÉPARTEMENT

Josée Déziel présente la proposition de l'exécutif relativement au rattachement des chargés de cours à leurs départements.

##### **Recommandation 14**

*Considérant qu'au Collège Ahuntsic, les enseignants chargés de cours sont engagés par les départements via le processus de sélection des enseignants du régulier prévu à l'article 4-4.00 de la convention collective;*

*Considérant que ces enseignants sont, d'office, rattachés à un département, comme en fait foi le fait que, dans toutes les disciplines, les listes d'ancienneté publiées par le Collège en vertu de l'article 5-3.00 de la convention collective comprennent indistinctement les enseignants du régulier et les enseignants chargés de cours;*

*Considérant que ces enseignants apparaissent sur la même liste de priorité d'engagement que les enseignants du régulier et que le Collège tient systématiquement compte de leur candidature au sens de la clause 5-4.17 c) de la convention collective en leur reconnaissant une priorité sur les charges du régulier à la suite de l'ordre d'engagement prévu à la clause 5-4.17 b);*

*Considérant la clause 8-7.10 de la convention collective 2015-2020 qui prévoit que « Les parties peuvent, par entente, convenir du rattachement des enseignantes et des enseignants de la formation continue à un département de l'enseignement régulier et subsidiairement, de leur participation aux rencontres départementales et des activités requises pour la réalisation des fonctions du département auxquelles elles ou ils sont appelés à participer. »;*

*Considérant que le rattachement des enseignants chargés de cours aux départements ne saurait faire en sorte de les contraindre à assumer des responsabilités autres que celles prévues à leur contrat soient la prestation, la correction et la surveillance des travaux et examens (clause 1-2.11 de la convention collective);*

##### **Il est proposé :**

Que l'assemblée générale du SPECA mandate le Conseil exécutif pour prendre entente avec le Collège afin

de rattacher formellement les enseignants chargés de cours aux départements de l'enseignement régulier, au sens de la clause 8-7.10 de la convention collective;

Que cette entente comprenne chacune des dispositions suivantes :

- Les enseignants chargés de cours sont réputés faire partie du département au sens de la clause 4-1.03 de la convention collective dès lors qu'ils détiennent un contrat à la formation continue à une session donnée;
- Ces enseignants, lorsqu'ils détiennent un contrat, doivent recevoir l'ensemble des communications du département incluant les convocations aux assemblées départementales;
- Ces enseignants, lorsqu'ils détiennent un contrat, peuvent participer aux assemblées départementales avec les mêmes droits et privilèges que leurs collègues du régulier, notamment le droit de vote, étant entendu que le département ne peut, par ailleurs, exiger une telle participation de leur part.

Proposée par Samaël Beaudoin  
Appuyée par Chantal Deslauriers  
**Adoptée à l'unanimité**

## **8. APPUI AUX INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES**

René Villeneuve présente une proposition d'appui aux travailleuses et travailleurs de la santé :

### **Recommandation 15**

- Que le SPECA appuie les travailleurs et travailleuses de la santé et des services sociaux du Québec dans leur lutte pour des conditions de travail décentes et pour des soins de santé de qualité ;
- Que le SPECA utilise les tribunes appropriées pour faire valoir cette position ;
- Que l'exécutif du SPECA fasse un suivi auprès de ses membres de l'évolution de ce dossier.

Proposée par René Villeneuve  
Appuyée par Sylvain Lapierre  
**Adoptée à l'unanimité**

## **9. ÉVALUATION DES PLANS DE COURS**

Alain Long informe l'assemblée des raisons qui ont poussé l'exécutif à réagir au courriel de la Direction à tous les enseignants relativement à l'évaluation des plans de cours. Il rappelle que l'évaluation des plans de cours demeure une responsabilité départementale, et que la volonté du Collège de contourner les départements contrevient à notre entente sur l'autonomie professionnelle en plus de s'apparenter à de l'assurance qualité, dont nous avons le mandat de boycotter les processus.

Le point est traité en information. Il n'y a pas de proposition de l'assemblée.

## **10. INFORMATIONS**

### ***10.1 Consultation sur la PGP***

Elsa Myotte présente le calendrier de consultation sur la nouvelle politique de gestion de programmes.

### ***10.2 Rappel du boycott de la CÉEC et de l'assurance qualité***

Alain Long informe l'assemblée que la CÉEC est actuellement en train de mener ses travaux d'assurance qualité au Collège. Il rappelle à cette occasion la position du SPECA, votée en assemblée générale, de ne pas participer à ces travaux.

### ***10.3 Plan directeur de la DTI***

Thomas Dussert informe l'assemblée que la DTI a communiqué à l'exécutif du SPECA son projet de plan directeur. Il présente les principaux irritants de ce document visant à orienter les travaux de la DTI pour les prochaines années, et résume les grandes lignes de la réponse, très critique, que l'exécutif a fournie à la DTI.

### ***10.4 Informations militantes***

Thomas Dussert annonce plusieurs dates d'événements militants à venir dans les prochaines semaines.

## **11. QUESTIONS DIVERSES**

Thomas Dussert relance l'invitation à tous les membres pour participer aux travaux du Comité École et société qui se rencontrera à nouveau le 22 mars prochain. Le comité travaille depuis la session d'Automne 2017 sur le thème de la précarité étudiante.

L'assemblée est levée à 16 h 20.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Alain Long, Président

\_\_\_\_\_  
Thomas Dussert, Secrétaire